

CONDITIONS DE REGLEMENT ET D'ANNULATION POUR
L'INSCRIPTION

REGLEMENT : acompte de 30 % du montant total (logistique comprise), à régler par chèque à l'ordre de ATELIER DU BOCAGE à l'inscription. L'inscription n'est validée qu'à réception du chèque d'acompte (non encaissé) et du dossier d'inscription complété. Le solde doit être réglé à réception de la facture.

ANNULATION : toute demande d'annulation devra se faire par mail ou par courrier postal au plus tard 45 jours avant le début de la formation (aucune annulation ne sera prise par téléphone). L'acompte vous sera alors remboursé après 10 % de retenue pour frais administratifs. En cas d'annulation après le 45^{ème} jour avant le début de la formation, l'acompte sera conservé, sauf annulation pour raison majeure (maladie, hospitalisation, confirmées par un certificat médical). Dans ce cas l'acompte vous sera remboursé après retenue de 10 % du montant pour frais de gestion, quelle que soit la date d'annulation.

L'ATELIER DU BOCAGE se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à un mois avant sa date de début si le nombre d'inscriptions est insuffisant. L'intégralité des sommes perçues vous sera alors remboursée, sans frais de gestion.

Le/la participant/e accepte/n'accepte pas d'être photographié/e et autorise/n'autorise pas la production des photos dans le strict cadre de la promotion des activités de formation de l'ATELIER DU BOCAGE.

DOSSIER A RETOURNER complété au plus tard 45 jours avant le début de toute formation accompagné du chèque d'acompte à

ATELIER DU BOCAGE

LA COUECH – 31310 MONTBRUN-BOCAGE - France

- Je m'inscris ce jour pour la formation suivante :
- 1ère Partie du 15 au 17 JUILLET
- 2ème Partie du 20 au 24 JUILLET
- Totalité de la formation du 15 au 24 JUILLET

- Et je joins mon chèque d'acompte de 30 % du coût total soit €.

- Je ne souhaite pas m'inscrire ce jour et je demande un devis.

A :

DATE :

SIGNATURE :